

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de septembre à neuf heures, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal au sein de l'hôtel de ville, boulevard du Portalet 30500 Saint-Ambroix, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre DE FARIA, dûment convoqués le vingt et un septembre deux mille vingt-trois.

**Etaient présents :** Jean-Pierre DE FARIA, Fabrice CHANEL, Frédérique CAZALET, Marc MATHIEU, Claudine BENOIT, Bernard BONNEFOY, Pierre BOFFI, Angela LAVIE, Bruno GIBERT, Catherine CARLIER, Valérie SAINSON, Nathalie LAGRANGE, Christelle JOVOVIC, Céline GROSZY, Roseline AGGOUN, Daniel PIALET, Sylvette MILLET, Patrice DURIF

**Excusés :** Christelle ROUSSEL a donné procuration à Frédérique CAZALET, Paul PERCETTI a donné procuration à Jean-Pierre DE FARIA, David MACQ a donné procuration à Daniel PIALET, Brice BRUNEL a donné procuration à Sylvette MILLET, Philippe MONDEME a donné procuration à Fabrice CHANEL,

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Patrice DURIF

Date de convocation des élus : 21 septembre 2023

Date d'affichage de la convocation à la porte de la mairie : 21 septembre 2023

Membres présents lors du conseil : 18

Membres absents : 5

Nombre de votants : 23

**DELIBERATION N°2023 - 71.      **ADHESION AUX ASSOCIATIONS: UFOLEP****

Rapporteur : Madame CAZALET Frédérique

Chaque année, le Pôle jeunesse de la commune participe à l'action « Playa tour » organisée par l'UFOLEP. Pendant une semaine, les jeunes, accompagnés des agents du service, partent une semaine à Port-Leucate.

Le séjour du Playa Tour est co-construit avec les responsables de structures. Deux jours sont prévus en amont de l'évènement avec présence obligatoire d'au moins un animateur par structure. Une intervention sur la gestion des conflits est prévue.

Le concept du Playa Tour consiste à l'aménagement d'espaces multisports et culturels grâce à des ateliers sportifs, culturels, éducatifs ou citoyens. Les participants du Playa Tour s'initient pendant 4 jours à différentes activités nautiques, aquatiques ainsi que des activités innovantes comme l'ultimate, le wexball ou le homeball mais également des activités traditionnelles comme le tir sportif ou le beach volley. Ils participent également à des activités culturelles et préventives comme les conduites à risques ou la prévention aux gestes de premiers secours mais aussi la mise en place d'ateliers abordant des thèmes d'actualité tels que le racisme, la laïcité ou le sport et handicap.

Le fait d'adhérer à l'UFOLEP permet au Pôle Jeunesse de bénéficier de tarifs préférentiels adhérents pour ce séjour.

Au-delà, l'UFOLEP intervient également dans le cadre de la politique de la ville et notamment via le dispositif des quartiers d'été lors desquels, ils viennent sur la commune offrir des activités sportives et culturelles aux jeunes.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**AUTORISE le paiement annuel de l'adhésion soit pour cette année 202€**

**PRECISE que l'adhésion sera renouvelée chaque année par décision du Maire prise dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT**

**PRECISE que les crédits seront affectés au compte 6281.**

Le Secrétaire de séance,  
Patrice DURIF



Le Maire,  
Jean-Pierre DE FARIA



Certifié exécutoire, compte tenu :

de la transmission en Préfecture le : **29 SEP. 2023**

et l'affichage le : **29 SEP. 2023**